



## Avis pour intervenants

Août 2015

Objet : nouveau système électronique de délivrance des licences d'assureur.

Nous sommes fiers de vous informer que dans les prochains mois, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) mettra sur pied un nouveau système électronique de délivrance des licences d'assureur. Dès que la mise en œuvre sera complétée, ce système permettra aux agents d'assurance, courtiers, ajusteurs, évaluateurs, et assureurs d'interagir avec la FCNB en ligne pour la majorité de leurs démarches de processus réglementaire.

Le premier volet du système, que nous prévoyons lancer à l'automne 2015, permettra aux nouveaux demandeurs d'une licence d'intermédiaire de présenter une demande en ligne. Le statut des demandes antérieures sera disponible.

La mise en œuvre du deuxième volet, laquelle est prévue en 2016, comprendra la fonctionnalité de compléter une demande de renouvellement d'une licence d'assureur ou d'intermédiaire en ligne.

Ce nouveau système améliorera le processus de demandes, de la délivrance des licences, ainsi que d'autres transactions. Il permettra également aux clients d'interagir avec nous électroniquement.

Afin d'aider les intervenants avec cette transition au nouveau système, la FCNB offrira plusieurs ressources, telles que :

- une foire aux questions en ligne et des didacticiels vidéo, qui seront disponibles sur notre site Web (<http://fcnb.ca>).
- des séances de formation en personne, dates et endroits à déterminer.
- des terminaux d'ordinateurs pour les clients (avec assistance par rendez-vous seulement) dans nos bureaux de Fredericton et de Saint John.

Alors que nous approchons le lancement du premier volet, nous pourrions vous fournir de plus amples détails sur comment le nouveau système fonctionnera et comment s'y préparer.

Pour vous assurer de recevoir de plus amples détails, veuillez prendre un instant pour vous abonner à notre service de mises à jour en ligne en consultant <http://fr.fcnb.ca/souscrire-par-courriel.html>

Salutations,

Commission des services financiers et des services aux consommateurs  
Division des assurances